

Fiche signalétique

Torpille

1 . Identification du produit et de l'entreprise

Nom commun	: Torpille
Utilisations	: Nettoyant neutralisant.
Fournisseur/Fabriqueur	: V-TO Inc. 2975, Nelson Saint-Hyacinthe, QC J2S 1Y5 Tél: (450) 774-6849 Fax:(450) 774-4334
En cas d'urgence	: 9 1 1 ou Canutec (613) 996-6666
FS rédigée par:	: Kemika XXI Inc. + 1-450-435-7475

04/21/2006

2 . Identification des dangers

État physique	: Liquide. (Clair.)
Odeur	: Cerise.
Couleur	: Rouge.
Statut des risques	: Ce produit est classé comme dangereux sous le SIMDUT au Canada.
Vue d'ensemble des urgences	: DANGER!

CAUSE DES BRÛLURES AUX VOIES RESPIRATOIRES, AINSI QUE DES BRÛLURES OCULAIRES ET CUTANÉES.

CONTIENT DES PRODUITS CAUSANT DES LÉSIONS AUX ORGANES SUIVANTS : VOIES RESPIRATOIRES, SYSTÈME NERVEUX CENTRAL, OEIL, LENTILLE OU CORNÉE.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION.

Ne pas ingérer. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption	: Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.
---------------------------	---

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux	: Corrosif pour les yeux.
Peau	: Corrosif pour la peau.
Inhalation	: Corrosif pour les voies respiratoires.
Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Effets chroniques potentiels sur la santé	: Effets cancérogènes: Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA, l'UE et l'ACGIH. Effets mutagènes: Non disponible. Effets tératogènes: Non disponible.
--	---

Conditions médicales aggravées par une surexposition	: Une exposition répétée de la peau peut entraîner une destruction locale, ou une dermatose. Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation chronique des yeux et une grave irritation de la peau. Une exposition répétée ou prolongée à la substance peut entraîner des troubles aux organes cibles.
---	---

Voir Information toxicologique (section 11)

3 . Information sur les composants

Canada

Nom	Numéro CAS	%
Acide phosphorique	7664-38-2	5 - 10
Dipropylène glycol monométhyl éther	34590-94-8	1 - 5
Acide citrique	77-92-9	1 - 5

4 . Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.
- Ingestion** : Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Note au médecin traitant** : Il n'existe aucun antidote spécifique. Le personnel médical doit communiquer avec un centre antipoison.

5 . Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Ininflammable.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Utiliser des poudres chimiques sèches, du dioxyde de carbone, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
- Non utilisables** : NE PAS utiliser de jet d'eau.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : Liquide et vapeur combustibles. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Employer un équipement de protection approprié. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.
- Précautions environnementales** : Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. En cas de déversements accidentels de petites quantités, répandre un absorbant (en l'absence de produits appropriés, utiliser de la terre) et utiliser un équipement anti-étincelles ou antidéflagrant pour transférer le produit dans un récipient approprié à fermeture hermétique pour élimination. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

7 . Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Ne pas ingérer. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage.
- Entreposage** : Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Canada

Nom du produit

Acide phosphorique

Dipropylène glycol monométhyl éther

Limites d'exposition

ACGIH TLV (États-Unis, 1/2005).

STEL: 3 mg/m³ 15 minute(s). Forme: Toutes les formes.

TWA: 1 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Toutes les formes.

ACGIH TLV (États-Unis, 1/2005). Peau

STEL: 909 mg/m³ 15 minute(s). Forme: Toutes les formes.

STEL: 150 ppm 15 minute(s). Forme: Toutes les formes.

TWA: 606 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Toutes les formes.

TWA: 100 ppm 8 heure(s). Forme: Toutes les formes

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs d'exposition limites considérées comme acceptables.

- Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si le travail de l'agent engendre poussières, fumées, vapeur ou buée, utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir le niveau d'exposition de l'agent aux aérocontaminants au-dessous des limites recommandées ou réglementaires. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Protection individuelle

Yeux

- : Lunettes étanches anti-éclaboussures.

Peau

- : Porter un vêtement de protection personnelle approprié.

Respiratoire

- : Un système de respiration n'est pas requis sous les conditions d'utilisation normales et prévues.

Mains

- : Caoutchouc naturel (latex).



9 . Propriétés physico-chimiques

- État physique** : Liquide. (Clair.)
- Couleur** : Rouge.
- Odeur** : Cerise.
- pH** : 1.4 à 1.5 [Acide.]
- Point d'ébullition/condensation** : Moyenne pondérée: 107.19°C (224.9°F)
- Point de fusion/congélation** : Moyenne pondérée: -0.99°C (30.2°F)
- Densité relative** : 1.062 à 1.072 (Eau = 1)

Torpille

Pression de vapeur	: Moyenne pondérée: 2.13 kPa (15.98 mm Hg) (à 20°C)
Densité de vapeur	: >1 (Air = 1)
Volatilité	: 85% (v/v)
Vitesse d'évaporation	: La plus haute valeur connue est 0.36 (Eau) Moyenne pondérée: 0.35 comparé à Acétate de butyle.
COV	: 4 (%)
Solubilité	: Miscible dans l'eau.

10 . Stabilité du produit et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	: Le produit est stable.
Incompatibilité avec différentes substances	: Réactif avec matières comburantes, les alcalins et les métaux.
Polymérisation dangereuse	: Ne se produira pas.

11 . Informations toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Voie	Espèces
Acide phosphorique	DL50	1530 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	2740 mg/kg	Cutané	Lapin
Acide citrique	DL50	5040 mg/kg	Orale	Souris

Effets aigus

Yeux	: Corrosif pour les yeux.
Peau	: Corrosif pour la peau.
Inhalation	: Corrosif pour les voies respiratoires.
Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
Effets chroniques potentiels sur la santé	: Effets cancérogènes: Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA, l'UE et l'ACGIH. Effets mutagènes: Non disponible. Effets tératogènes: Non disponible.
Organes cibles	: Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : les voies respiratoires supérieures, système nerveux central (SNC), oeil, lentille ou cornée.

12 . Informations écotoxicologiques

Précautions environnementales	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Produits de dégradation	: Ces produits peuvent être oxydes de carbone et de l'eau, phosphates.
Toxicité des produits de biodégradation	: Les produits de dégradation sont moins toxiques que le produit lui-même.

13 . Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets	: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.
--------------------------------	--

14 . Informations relatives au transport

NAERG : 154

Informations réglementaires Nom d'expédition correct Classe Numéro NU GE Étiquette

Classification pour le UN / IMDG / IATA / TMD LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, 8 N.S.A. (Acide phosphorique)

UN3264

III



15 . Informations réglementaires

Canada

SIMDUT (Canada) : Class E: Matières corrosives



LIS : Tous les ingrédients sont inscrits.

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le RPC et la FTSS contient toute l'information exigée par le RPC.

Listes internationales : Tous les ingrédients sont inscrits sur les principaux inventaires internationaux ou sont exemptés d'y être inscrits en Australie (AICS), Europe (EINECS/ELINCS), Corée (TCCL), Japon (METI/MOL), Philippines (RA6969).

16 . Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis) :

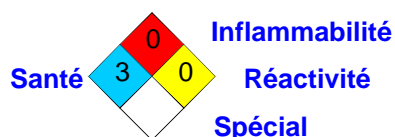
HMIS RATING

Santé	*	3
Risques d'incendie		0
Danger physique		0
Protection individuelle		B

ÉVALUATION DU DANGER

4- Extrême
3- Sévère
2- Modéré
1- Faible
0- Minimum

National Fire Protection Association (États-Unis) :



Références

: ANSI Z400.1, MSDS Standard, 2004. -Fiche signalétique du fabricant. -Gazette du Canada Partie II, Vol. 122, No. 2 Enregistrement DORS/88-64 31 décembre 1987 Loi sur les Produits Dangereux, "Liste de divulgation des Ingrédients". - Règlement canadien du Transport des Matières Dangereuses, et les Annexes, Version Langage Clair, 2005.

Date d'édition

: 04/21/2006

Date de publication précédente

: 09/09/2005

Version

: 3

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.